



Commune en santé
★★★



CHARTRE COMMUNALE



- I. Promotion Santé Valais a évalué les actions présentées par la commune sur la base des critères suivants:
- a) soutien de l'action par la commune explicite, prouvable, durable et valorisé,
 - b) l'action soutenue par la commune est prioritairement à but de promotion de la santé,
 - c) chacun des points sous mentionnés bénéficie au minimum d'une action qui répondent à ces critères.
- II. Sur la base du «Bilan des actions» annexé à la charte et ratifié par la commune, Promotion Santé Valais a validé 68 actions réparties par domaine comme suit:
- | | | | |
|-------------------------|----|--------------------------|----|
| 1. Politique communale: | 14 | 4. Ecole: | 11 |
| 2. Animation et fêtes: | 14 | 5. Economie et commerce: | 3 |
| 3. Famille: | 12 | 6. Espaces publics: | 14 |
- III. Promotion Santé Valais décide de remettre à la Commune de Sierre les droits d'utilisation du label «Commune en santé», 3 étoiles.
- IV. La commune peut utiliser librement le logo «Commune en santé» dans sa communication afin de valoriser toutes les actions citées dans le cadre strict de l'évaluation effectuée par Promotion Santé Valais.
- V. Les droits d'utilisation du label «Commune en santé» sont octroyés gratuitement pour une année, avec renouvellement tacite d'année civile en année civile, sur présentation obligatoire d'un rapport d'activités qui décrit les projets menés durant l'année précédente.
- VI. La médiatisation du lancement du label dans la commune est organisée en collaboration entre les parties, aux frais de Promotion Santé Valais.
- VII. Le site www.promotionsantevalais.ch fait foi pour indiquer la liste officielle des communes valaisannes labellisées «Commune en santé».
- VIII. Les droits d'utilisation du label «Commune en santé» sont cédés pour la période 2013-2014.

Promotion Santé Valais
Jean-Benoît Moix
Directeur

Commune de Sierre
François Genoud
Président

Promotion Santé Valais
Catherine Moulin Roh
Responsable prévention Valais romand

Commune de Sierre
Jérôme Creitol
Secrétaire communal